

METZ **VILLE JARDIN** 2030

**Stratégie opérationnelle
pour les espaces publics du centre-ville métropolitain**

Rencontres AITF Grand Est // Metz – 03/10/25



DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER / UNE AMBITION FORTE

- Adapter la ville au changement climatique ;
- Proposer des espaces confortables, accessibles et fonctionnels ;
- Répondre aux besoins de tous les usagers, notamment les plus vulnérables ;
- Préserver/valoriser une identité architecturale et urbaine remarquable.

Une démarche transversale
métropole et ville

COORDINATION TECHNIQUE GLOBALE

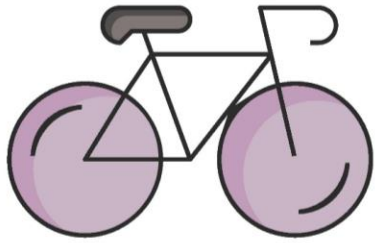
Direction Mobilité et Espaces Publics
Pôles PJEN et urbanisme
AGURAM

GOUVERNANCE POLITIQUE

Béatrice AGAMENNONE
Élus référents de territoire centre-ville

+ dialogue
UDAP/ABF

UN PLAN-GUIDE POUR AGIR SUR



LES MOBILITÉS & LE PARTAGE DES ESPACES

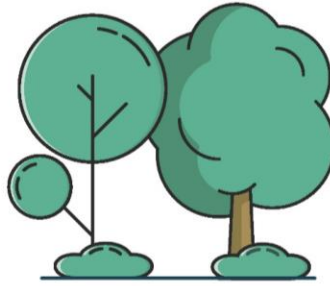
Modes actifs : marche, vélo, trottinettes, etc.

Transports en commun

Circulation et stationnement

Signalétique et jalonnement

Livraisons et logistique



LA NATURE EN VILLE LA SANTÉ

Jardins, parcs
et espaces verts

Qualité
environnementale

Cycle de l'eau

Accessibilité
et inclusivité

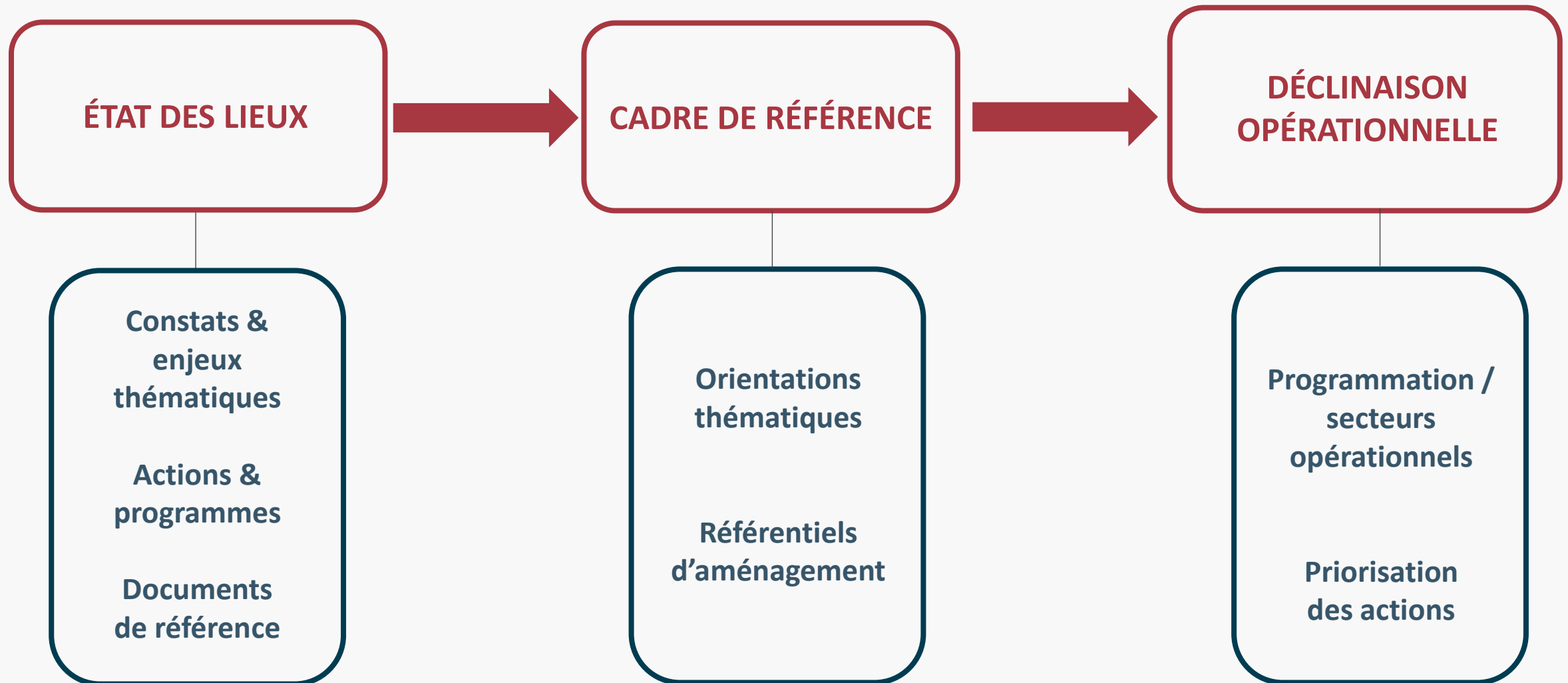
Bien-être et confort

Metz ville jardin - État des lieux PÉRIMÈTRES

-  Périmètre du Plan guide des espaces publics
-  Périmètre de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT)
-  Périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR)



UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE EN 3 TEMPS



CINQ ORIENTATIONS POUR LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

**1/ RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS
PLUS AGRÉABLES ET SÛRS**

**2/ SE DÉPLACER DANS TOUT
LE CENTRE-VILLE À VÉLO**

**3/ APAISER LES ESPACES ET AMÉLIORER
LA COHABITATION ENTRE USAGERS**

**4/ DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE
ET DE RESSOURCEMENT**

**5/ CONFORTER LA QUALITÉ
URBAINE ET PAYSAGÈRE**

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES ET SÛRS

Renforcer le réseau piéton structurant :

■ magistrales piétonnes

→ à conforter

→ à créer

■ axes piétons structurants

→ à conforter

→ à créer

Aménager les accès/portes :

● à l'aire piétonne

● au centre-ville

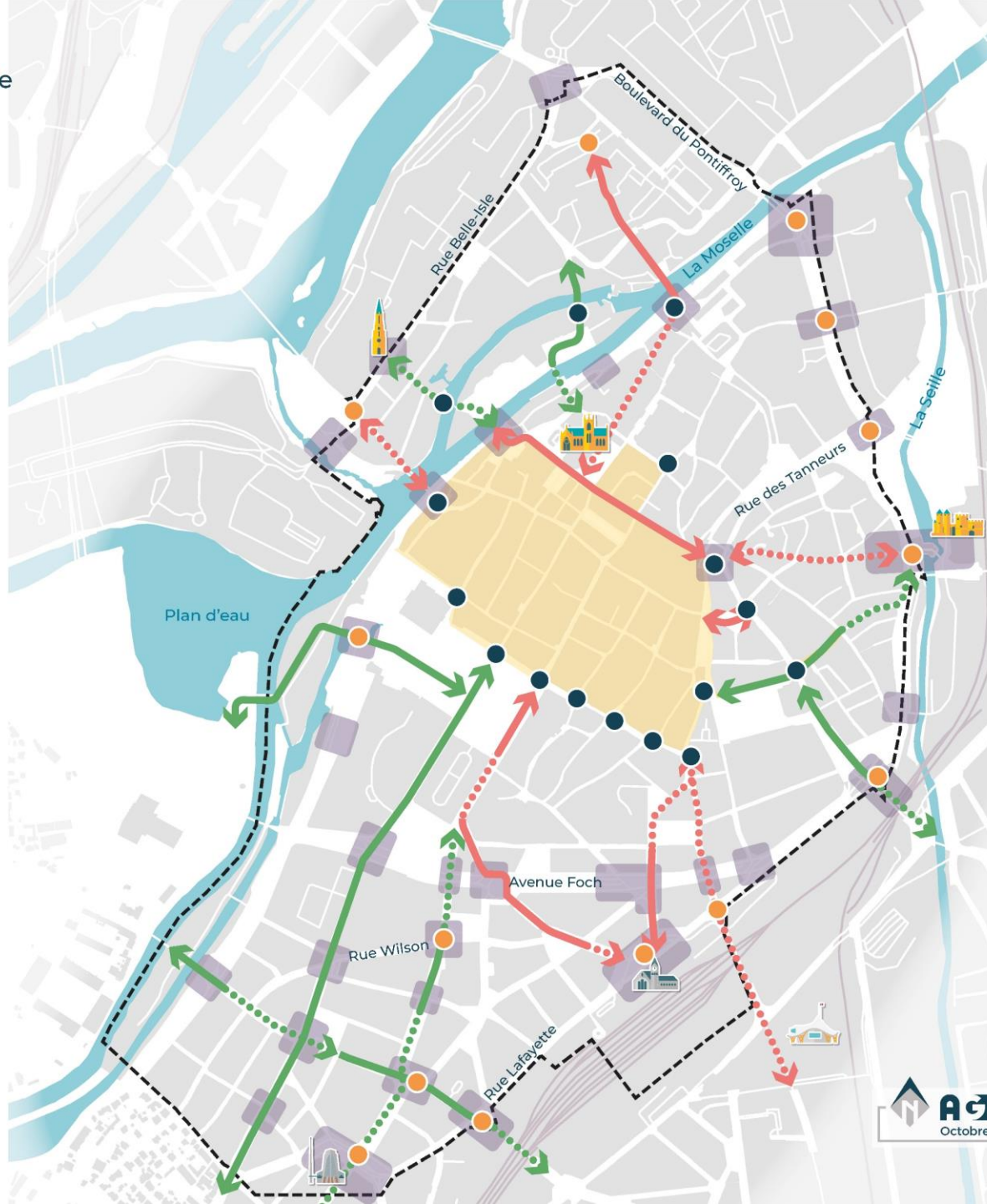
■ Sécuriser les traversées piétonnes complexes

■ Aire piétonne

○ Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



Allée Saint-Médard



Rue des Allemands

CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DES MAGISTRALES PIÉTONNES

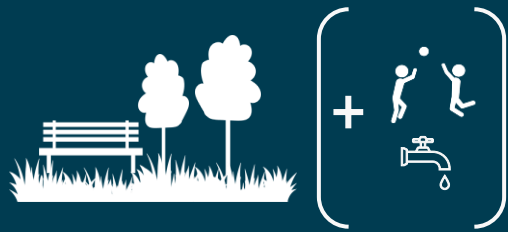
PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	espace public principalement dédié aux piétons (trottoir) hors plateau piétonnier et zones de rencontre / limitation de la cohabitation avec les cyclistes	50% de l'espace public réservé aux piétons hors plateau piétonnier	
	réduction de la vitesse des véhicules motorisés	zone de rencontre / zone 30 maximum des voies circulées adjacentes	
	co-visibilité des usagers aux intersections / franchissements	orthogonalité, suppression des obstacles 5m en amont, avancée de trottoir et rayon de coubure garantissant un triangle de visibilité	
	continuité, lisibilité et visibilité de l'aménagement, y compris aux intersections / changements de secteurs	aménagement de plateformes	
	utilisation de revêtements accessibles PMR et traitement à plat y compris aux franchissements / intersections		
	prise en compte des besoins des publics fragiles / vulnérables (enfants, seniors, déficients visuels,...)		
Capacité et priorisation	cheminement piéton confortable / désencombré / mobilier urbain optimisé	préservation d'une largeur minimum de 3m pour la circulation piétonne quand contexte / morphologie le permet	
	création d'espaces d'attente capacitaires au droit de chaque franchissement (dimensionnement au cas par cas)		
	gestion des carrefours par feux réservée aux axes à fort trafic motorisé et/ou piétonnier. Priorisation via détection thermique.		
	mise en place de système d'appel ou de détection par caméra infrarouge ou de « feu orange piéton » (cf. projet COESTRA)		
	généralisation, autant que possible, du système de gestion dynamique des flux (priorisation piétons)		
Confort d'usage	éclairage homogène sur l'ensemble de l'itinéraire	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse. Installation de systèmes de détection de présence.	trame noire / SDAL
	implantation / adaptation d'espaces de pause / repos (assises, bancs, ...) végétalisés / ombragés selon possibilités techniques, le contexte et les besoins identifiés	selon possibilités	étude trame urbaine messine / trame fraîcheur / coulées vertes piétonnes / jardins de poches
	implantation / adapation de mobilier de rafraîchissement (fontaine, point eau potable, brumisateur, ...) tous les 150/200 m	selon possibilités	
	implantation / adaptation d'au moins 1 WC public accessible PMR	signalisation distancielle si WC public accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	
		utilisation de revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires / non éblouissantes)	
Qualité environnementale		création d'au moins une strate végétale (en général des arbres ou des grimpantes pour les rues étroites)	étude trame urbaine messine
		implantation de mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		utilisation de revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavées drainants, ...) tout en garantissant l'accessibilité PMR	
Identité et signalétique	identification visuelle simple / intuitive de l'aménagement	création d'un vocabulaire commun aux magistrales (mobilier, couleurs, matériaux, signalétique)	jalonnement touristique
	cohérence et continuité matériaux, revêtements, couleurs, mobilier, signalisation		
	signalétique directionnelle et temporelle des principaux lieux d'intérêts (verticale et/ou horizontale)		

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

Jardins de poche



Jardins de ville



Parcs urbains



Parcs à rayonnement
métropolitain



Place Saint-Nicolas



Square Camoufle



Jardins du Grand Séminaire



Plan d'eau et ses abords



Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT :

LES JARDINS DE POCHE

Existants/à revaloriser

1. Place d'Arros	10. Rue du Père Potot
2. Place Jeanne d'Arc	11. Place Saint-Nicolas
3. Rue Taison/Four au Cloître	12. Rue Neufbourg/Augustins
4. Place Armand Knecht	13. Place Sainte Glossinde
5. Parvis Église Saint-Eucaire	14. Croisement rempart Saint-Thiébault/Schuman
6. Porte des Allemands	15. Porte Serpenoise
7. Place Saint-Simplice	16. Rue Pasteur/Rue du Sablon
8. Place de la Laïcité	
9. Place Saint-Martin	

À renforcer

1. Synagogue	10. Rue Haute Seille Charrons
2. Rue de l'Arsenal	11. Place Jean Cocteau
3. Rue d'Alger	12. Rue Wilson/Tassigny
4. Rue Paul Tornow/Félix Maréchal	13. Placette Rue Henry Maret
5. Place Nelson Mandela	14. Croisement Pasteur/Rue Henry Maret
6. Place de la Comédie/Pont Saint-Marcel	15. Parvis de la Gare
7. Place des Roches	16. Passage Sablon/Clovis
8. Place Sainte-Croix	17. Parc Jean-Pierre Jean
9. Square Rue de Turmel	

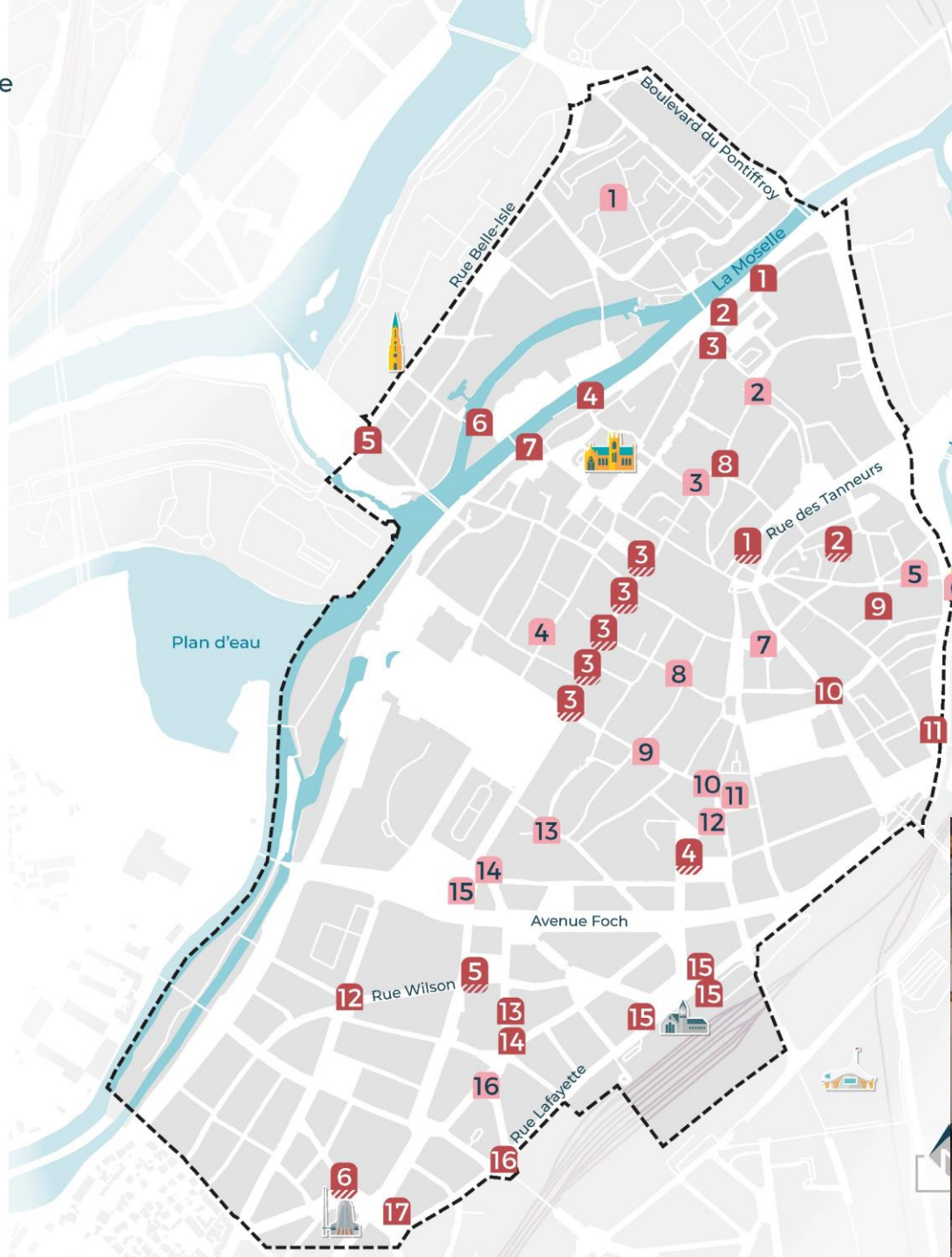
À créer/à réaménager

1. Rue des Murs/Saulnerie	4. Rue Neufbourg
2. Rue des Minimes/Petit Champé	5. Place du Roi George
3. Serpentine	6. Parvis Église Sainte-Thérèse

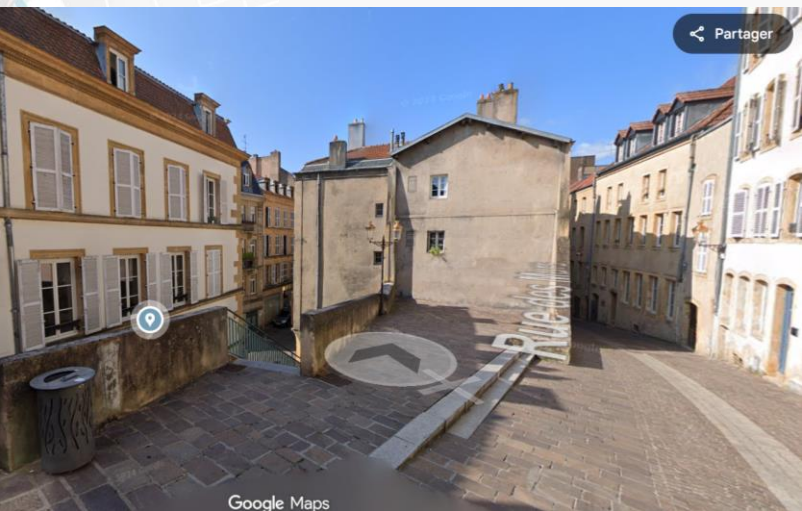
Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



Rue de Turmel



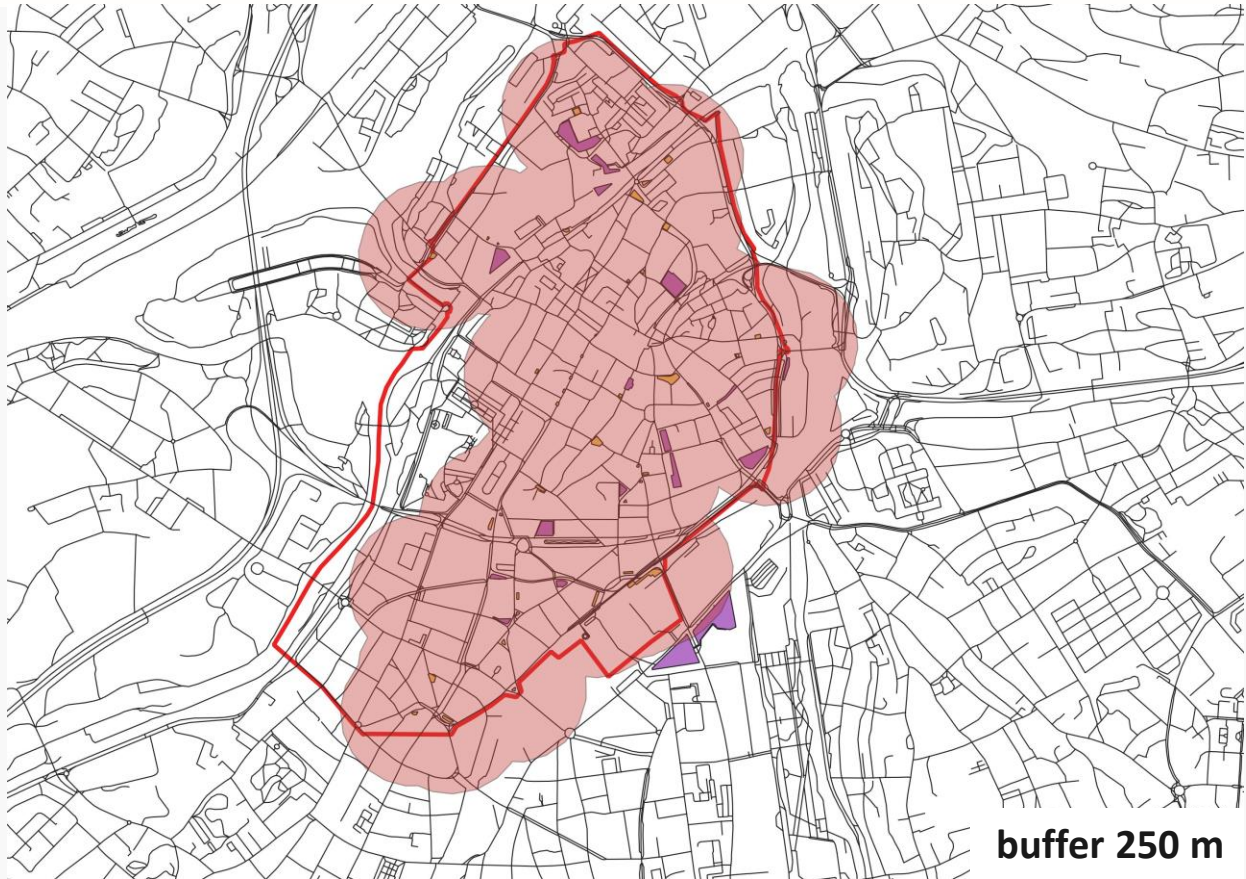
Rues des Murs

Partager

Google Maps

CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE « JARDINS DE POCHE »

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Qualité environnementale	Au moins une strate végétale (le plus souvent arborée)	désimperméabilisation et végétalisation selon contexte	trame verte urbaine messine
		mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (ac-compagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		plantation type «arbres de pluie»	
Sécurité et accessibilité	cheminement / éclairage > à adapter en fonction de l'espace concerné (magistrale piétonne, accès plateau piétonnier...)	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse et réduire les consommations d'énergie (Abaissement de l'intensité, extinction, baisse de la température)	SDAL / Trame noire
Confort d'usage (équipements et services)	assises (bancs, fauteuils...)	mobilier de rafraîchissement (point d'eau potable / brumisateur / fontaine) pour compléter l'offre sur le centre ville	magistrales et axes piétons structurants / Traitement des portes centre-ville et accès au plateau piétonnier
	poubelles (modèle et taille à adapter au contexte)	signalisation distancielle si WC accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	
Signalétique/ identité	cohérence d'ensemble du mobilier urbain avec le contexte patrimonial (ensemble urbain)		traitement des portes centre-ville et des accès au plateau piétonnier



Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE - PORTES ET TRANSITIONS

Aménager des accès à l'hypercentre lisibles et fonctionnels :

-  accès principal
-  accès secondaire

Valoriser la qualité des portes sur le centre-ville :

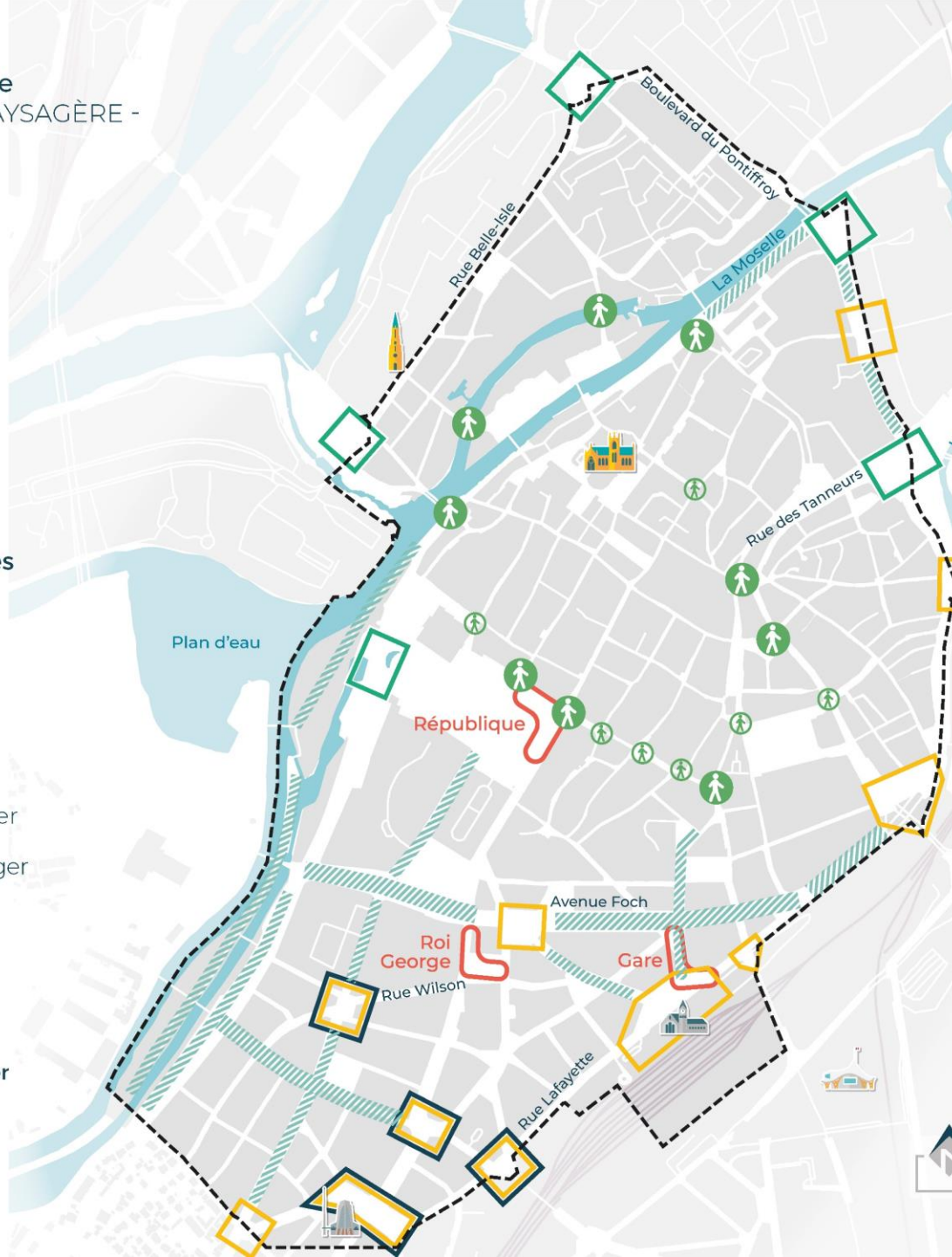
-  Portes minérales / architecturées à conforter
-  Portes minérales / architecturées à réaménager
-  Portes végétales à conforter
-  Pôles d'échanges à conforter

 Transitions et séquences paysagères à conforter

 Périmètre

0 250 500 m

Sources : AGURAM



Rue des Parmentiers



Rue des Huilliers

3 niveaux de qualité attendus

Contexte / Usages / fonctionnalité

Profils matériaux / revêtements / coloris-teintes à privilégier ou à éviter.

Le p
blics

Ces
avec
leur,
la p
sect
couv

- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Aménagements spécifiques
- Cheminements piétons
- Parcs/jardins/places

● Périomètre

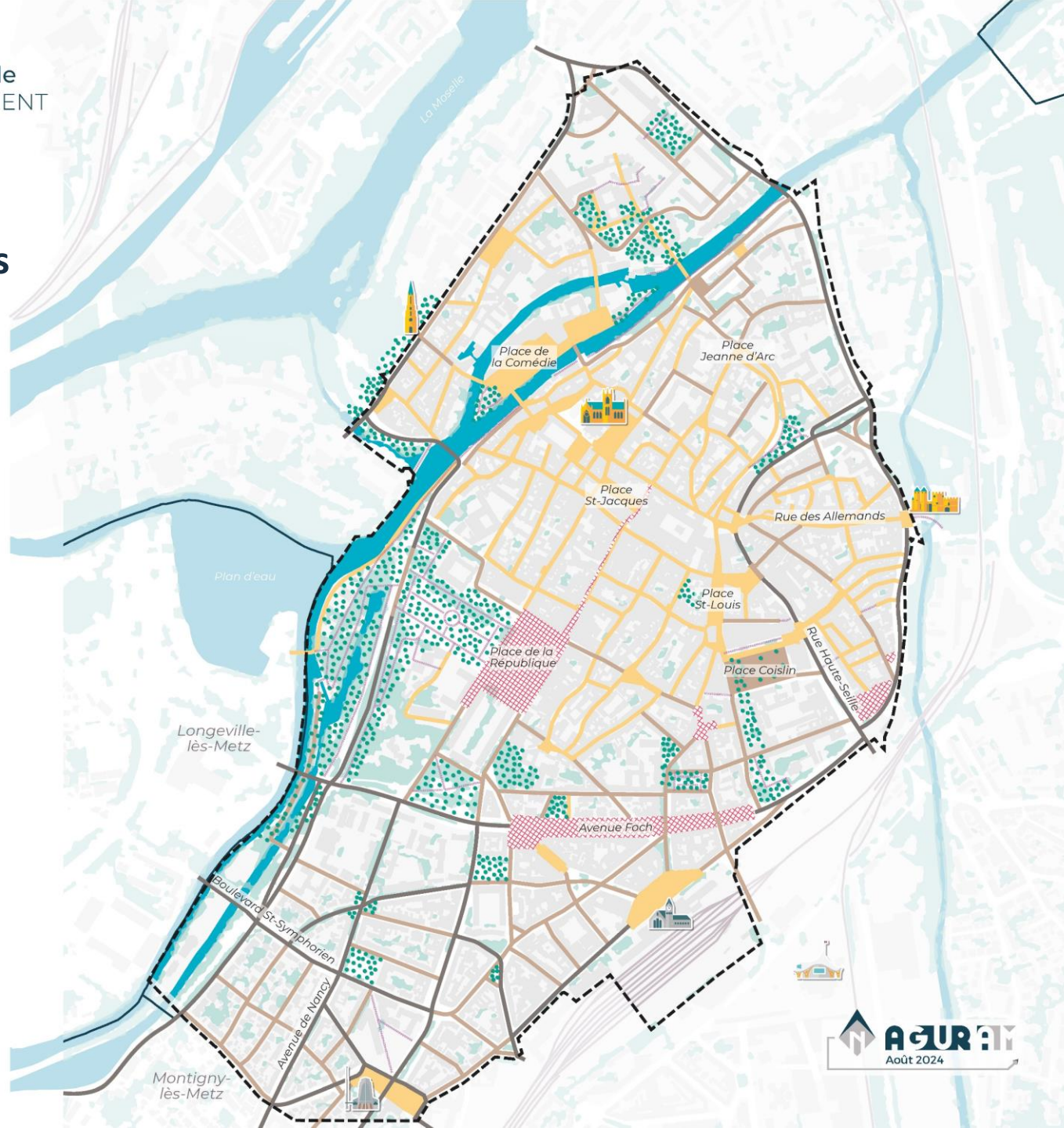
● Périomètre

0 250 500 m

Sources : AGURAI

0 250 500 m

Sources : AGURAM



DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

60 sites opérationnels organisés en 12 secteurs

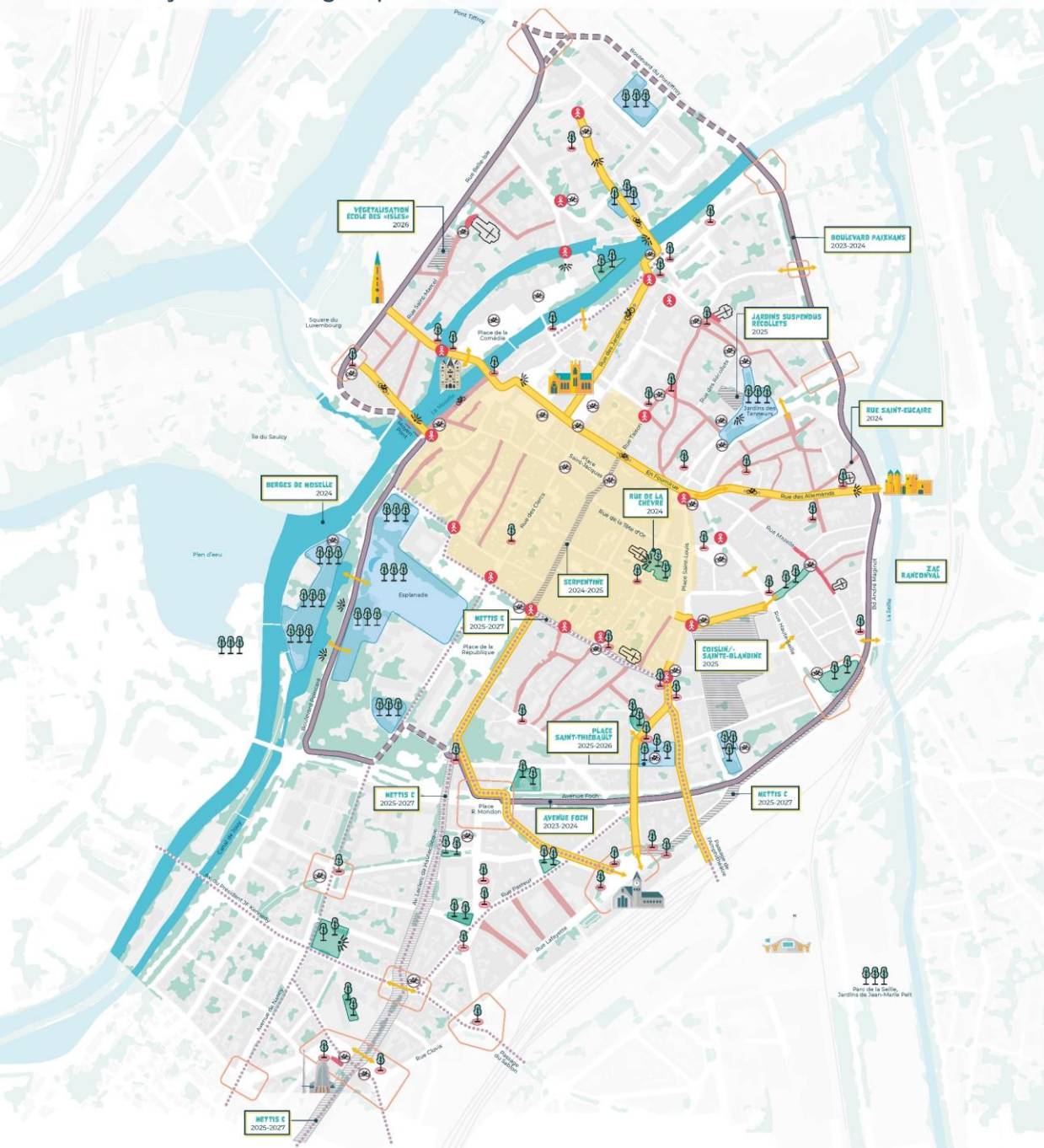
Des actions à court/moyen/long termes

Un programme d'actions coordonné : mobilités, voirie, nature en ville, équipements, patrimoine, ...

Inscrire chaque action en cohérence avec la démarche d'ensemble.

Poser les bases des futurs programmes d'investissement

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle - SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ORIENTATIONS



RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- Déambuler dans une aire piétonne XXL (52 ha)
- Faciliter les déplacements des piétons entre les principaux lieux de vie
- Assurer une cohabitation apaisée avec les autres usagers
- ➔ Intervenir sur certaines traversées piétonnes pour plus de sécurité

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

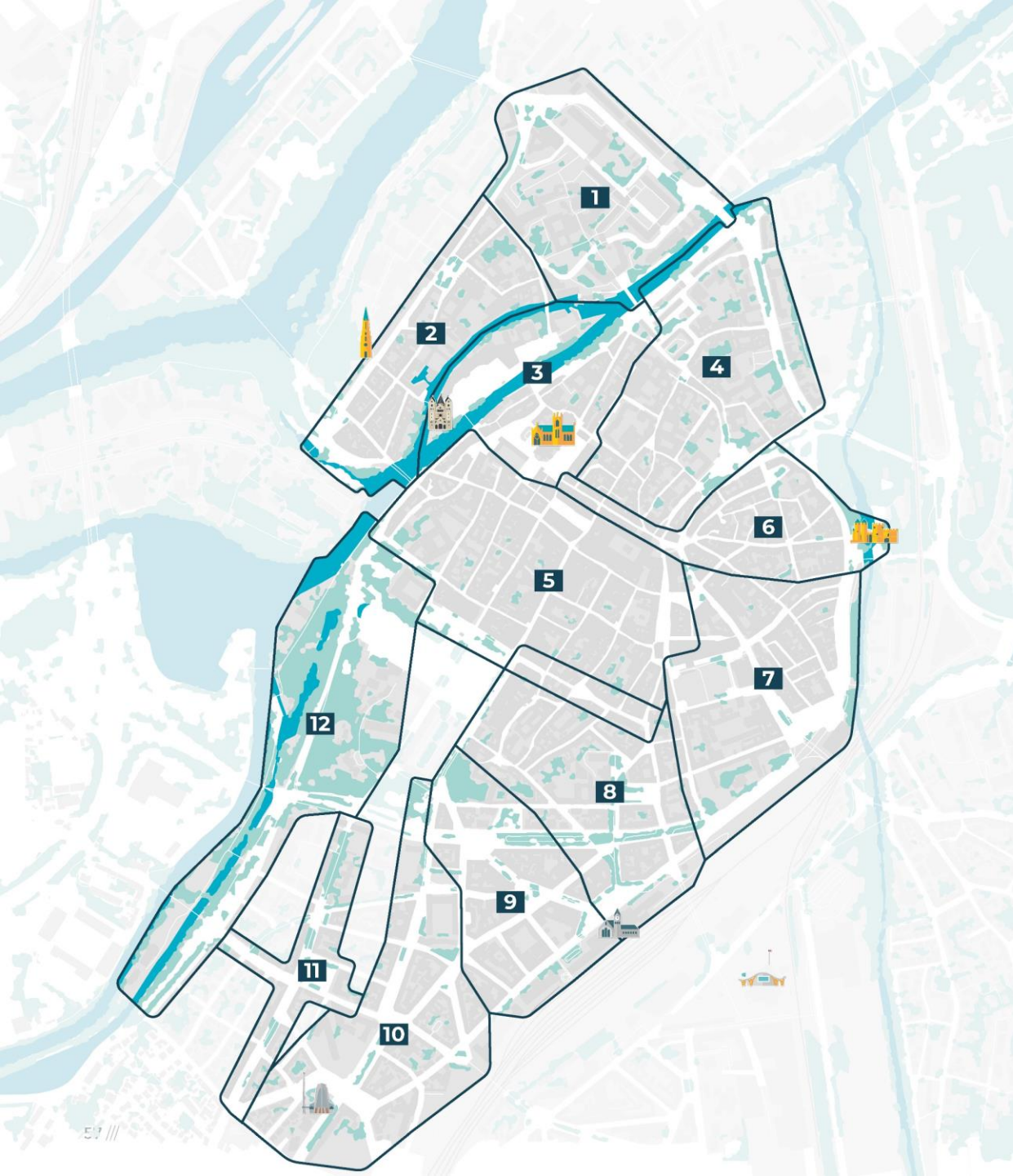
- Finaliser le réseau des pistes cyclables du centre-ville
- Faciliter les déplacements à vélo entre les quartiers de Metz et les communes de l'Eurométropole
- Compléter l'offre de stationnement vélos (arceaux)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- Renforcer la nature en ville sous toutes ses formes (végétal, eau, biodiversité)
- Faire une pause sur son trajet : des lieux de respiration à portée de main
- Se reposer et prendre son temps : des jardins de ville à proximité
- Séjourner et s'amuser dans les parcs urbains

VALORISER NOS PATRIMOINES ARCHITECTURAUX & PAYSAGERS

- Améliorer la lisibilité et la fonctionnalité des accès au plateau piétonnier (assises, matériaux, signalétique, ambiance lumière)
- Repenser les portes du centre-ville pour valoriser leur qualité urbaine (partage et sécurisation de l'espace, apaisement, végétalisation, ambiance lumineuse)
- Souligner les ambiances villageoises par un traitement patrimonial (équilibre piétons/voitures, végétalisation, matériaux qualitatifs)
- Revaloriser les abords de certains édifices emblématiques (églises Sainte-Thérèse, Sainte-Ségolène, basilique Saint-Vincent, etc.)
- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables (mont Saint-Quentin, cathédrale, Porte des Allemands, etc.)



- 1 SECTEUR PONTIFFROY
- 2 SECTEUR FAUBOURG SAINT-MARCEL
- 3 SECTEUR COMÉDIE/CATHÉDRALE
- 4 SECTEUR PAIXHANS/SAINTE-CROIX
- 5 SECTEUR VIEILLE-VILLE
- 6 SECTEUR CATHÉDRALE/PORTE DES ALLEMANDS
- 7 SECTEUR COISLIN/MAZELLE
- 8 SECTEUR GARE/SAINT-MARTIN
- 9 SECTEUR FOCH/GAMBETTA
- 10 SECTEUR PORTES NOUVELLE-VILLE
- 11 SECTEUR CŒUR SAINTE-THÉRÈSE
- 12 SECTEUR INTERFACE MOSELLE

Le Plan guide définit **une soixante de sites opérationnels présentant des enjeux spécifiques** de transversalité et de coordination des partenaires intervenant sur l'espace public (services techniques, prestataires et concessionnaires).

Organisés en 12 secteurs, ces sites proposent **une vision spatialisée et croisée des orientations thématiques** présentées précédemment.

Chaque carte « secteur opérationnel » est accompagnée d'un **tableau de synthèse** regroupant les éléments de programme identifiés avec la collectivité à échéance court (1), moyen (2) et long (3) termes.

Une **carte de synthèse** des principales orientations à l'échelle du cœur de ville métropolitain est proposée en fin de document.

Metz ville jardin - Stratégie opé
SECTEUR CATHÉDRALE/PORTE

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS
AGRÉABLES & SÛRS

- magistrale piétonne avec traitement de type « cour urbaine »
- mixité piéton/vélo
- franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE
À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à crée
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET
DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- trame arborée à renforcer

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE
& PAYSAGÈRE

- Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager
- principal
 - ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)
 - (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables



Sources : AGURAM

CATHÉDRALE/PORTE DES ALLEMANDS		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Reconfigurer En Four-nirue	2	En Fournirue : "magistrale pié-tonne" avec mixité piétons / vélos à renforcer	2	végétalisation type "rue-jardin"	2			articulation avec projet Serpentine (intersection rues Taison / Ladoucette)
		place d'Armes / rue Fabert : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	2					
Pacifier la place des Paraiges	2	rue du Change : offre station-nement vélo forte capacité à renforcer	2	place des Paraiges (+ parking Saint-Jacques et trémie) : désencombre-ment + strate arbustive et trame arborée à renforcer	2	rue des Allemands : têtes d'îlots à valoriser (mise en lumière)	2	Prise en compte pres-criptions PSMV
		continuité aménagements pié-tons / vélos En Fournirue <> rue des Allemands	2			rue du Change : accès principal à l'hypercentre à valoriser	2	
Valoriser la qualité patrimoniale de la partie nord d'Outre-Seille	2	rue des Allemands : "magistrale piétonne" avec mixité piétons / vélos à créer	2	rues des Minimes / Petit Champé : jardin de poche à renforcer	3	rues des Minimes, de la Hache, de Gisors, de Turmel, du Champé, du Petit Champé, Saint-Eucaire, du Pont de la Grève, de l'Epaisse muraille, Mexico, place au lièvre : traitement patrimonial unifié / « cour urbaine »	3	
		rues Minimes, Hache, Gisors, Turmel, Champé, Petit Champé, Saint-Eucaire : classement en zone de rencontre	2	église Saint-Eucaire : "jardin de poche" à valoriser	3	point de vue sur la Porte des Alle-mands à valoriser	2	
		bvd Maginot / Porte des Alle-mands : franchissement piéton à sécuriser	2	square Turmel-Visitation : jardin de poche à réaménager	2			

METTIS C 2025-2027

- 1 Valoriser l'interface avec la Vieille-V
- 2 Révéler la qualité patrimoniale du faubourg Saint-Martin
- 3 Requalifier la place Saint-Thiébault et ses abords
- 4 Valoriser l'accès sud à la Vieille-Ville

GARE/SAINT-MARTIN		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Valoriser l'interface avec la vieille-ville	1	rues Coëtlosquet / Lasalle : itinéraire intercommunal vélo avec mixité bus à créer + implantation PAV enterré	1	place Saint-Martin : "jardin de poche" à valoriser (réduction platelage autour pieds d'arbres / déminéralisation / développement strate arbustive)	2	rues Coëtlosquet / Lasalle / place Saint-Nicolas : insertion urbaine et paysagère METTIS C	1	cf. action 7 secteur opérationnel Vieille-ville
		place Saint-Martin : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	2	place Saint-Nicolas et rue du Père Potot : "jardins de poche" à valoriser	2			
Révéler la qualité patrimoniale du faubourg Saint-Martin	3	Rempart Saint-Thiébaut : double-sens cyclable à créer	2	place Sainte-Glossinde : jardin de poche à valoriser	3	rues Maurice Barrès / Dupont des Loges / Chandelrue : traitement homogène type "cour urbaine"	3	
Requalifier la place Saint-Thiébault et ses abords	1	place Saint-Thiébaut : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	1	place Saint-Thiébaut : "parc urbain" à réaménager (végétalisation, aménagements ludiques, point d'eau potable, renouvellement mobilier, reconfiguration fontaines, cheminements)	1	renouvellement mise en lumière	1	Prise en compte prescriptions PSMV / remplacement terre végétale possible / limite 500 kg/m ² dalle
		place Saint-Thiébaut / square Sœur hélène : franchissement piéton à sécuriser	1	square Sœur Hélène : "jardin de ville" à renforcer (reconfiguration fontaine / mobilier / cheminements)	1			
		articulation magistrales piétonnes / contournement vélo centre-ville / METTIS C	1	rue du Neufbourg : jardin de poche à créer (en articulation avec magistrale piétonne)	1			
Valoriser l'accès Sud à la vieille-ville	1	rues F. de Cures / Neufbourg / pl. Saint-Nicolas / fontaine : aménagement type "magistrale piétonne"	2	place Charles de Gaulle / parvis gare : "jardins de poche" à renforcer	2	place Charles de Gaulle : porte minérale / architecturée centre-ville à conforter	2	Prise en compte prescriptions MUM 2030 + articulation avec action 3 secteur Foch/Gambetta (place CDG)
		place Saint-Nicolas : insertion urbaine METTIS C (plateforme) / gestion cohabitations piétons-vélos-TC / poche de stationnement à réinvestir (encombrement / conflits d'usages)	2					
		Rue F. de Cures : désencombrement / cohabitation usages / arrêts de bus / terrasses / stationnement vélo	2					
		avenue Foch : contournement cyclable à valoriser	1	avenue Foch : "coulée verte piétonne" à valoriser	1			
		rue des Augustins : aménagement type "magistrale piétonne" + itinéraire cyclable intercommunal + gestion cohabitations piétons / vélos / terrasses	1					
		place Charles de Gaulle / rue F. Cures : PEM à conforter + clarification / sécurisation des franchissements piétons et PMR	1					

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Contact :
Marc-Philippe CASALIS
mpcasalis@aguram.org
03 87 21 92 82